

faudrait pas fermer les yeux sur les désavantages inhérents à un tel déficit accumulé d'année en année. Il nous permet, grâce à des emprunts d'utiliser aujourd'hui des ressources qu'à titre de nation nous n'avons pas encore gagnées et que nous devrons plus tard rembourser sur nos bénéfices. Il est périlleux de chercher à vivre, pendant des années, grâce à des emprunts, à un niveau de vie plus élevé que celui que nous permet notre productivité réelle. Il est justifiable d'emprunter à l'étranger alors que nous mettons en œuvre un vaste programme d'immobilisation, mais la tentation de compter sur le capital emprunté à l'étranger pour maintenir un taux élevé et croissant de consommation peut être aussi dangereux pour un pays que pour un particulier.

De 1962 jusqu'à ce que l'expansion de notre économie devienne plus rapide, l'année dernière, nous avons fait des efforts fructueux quant à la réduction de notre déficit du compte courant. Même en 1965, une période d'expansion rapide, le déficit était très inférieur à celui de 1959, année de ralentissement considérable. Notre orientation semble donc bonne, mais dans les années à venir nous devons accentuer ce progrès en diminuant encore ce déficit. Nous avons gardé accès au marché des capitaux américains grâce à la collaboration des États-Unis, qui reconnaissent que le Canada n'aggrave pas leur problème de balance des paiements. Mais à la longue, puisque le monde entier est avide de capitaux, nous ne pouvons pas supposer que le Canada pourra toujours, comme par le passé, importer des capitaux aussi considérables. Ce n'est pas un problème immédiat, à régler cette année ou l'an prochain. Il s'agit de mettre au point une politique à long terme de la balance des paiements conforme à notre position internationale qui est celle d'une économie ouverte dans un monde où la concurrence est de plus en plus âpre. Au fond, notre façon d'aborder le problème vise un double objectif: d'abord, grâce à des politiques dans le domaine de l'industrie, du commerce et de la main-d'œuvre, adapter la structure de l'économie canadienne de façon à exploiter efficacement les marchés qui croissent le plus rapidement tant au Canada qu'à l'étranger; et, en deuxième lieu, favoriser et encourager l'expansion et l'usage d'épargnes canadiennes. Les Canadiens devraient être prêts à renoncer à certains des avantages manifestes de dépenses immédiates afin de faire des placements fondés sur l'expansion et la productivité de leur propre économie.

#### Le Conseil économique

Monsieur l'Orateur, à titre de ministre des Finances, il m'a été très utile de pouvoir lire et étudier les rapports du Conseil économique

du Canada. Dans son dernier rapport, le Conseil a signalé que le taux d'expansion récent des dépenses d'investissement ne saurait nettement pas se maintenir à longue échéance. Notre économie progressera davantage si le taux d'expansion des investissements, d'une façon générale, reste conforme à nos besoins virtuels à long terme, au lieu de fluctuer suivant les perspectives à court terme. Il nous faut établir des projets dès maintenant, afin de maintenir notre expansion après 1966. Les investissements des gouvernements et du secteur privé qui pourront être remis à plus tard aideront alors à maintenir la stabilité et la croissance.

• (8.30 p.m.)

Le gouvernement, le secteur des affaires et les milieux ouvriers ont tous reçu des renseignements et des conseils très utiles de notre Conseil économique sur la façon de rendre nos efforts, notre main-d'œuvre et nos ressources plus productifs, ainsi que sur le choix opportun des priorités. En général, je suis d'accord avec plusieurs des points essentiels que le Conseil a traités dans ses premier et deuxième exposés. J'ai pris à cœur l'inquiétude qu'il exprime et sous-entend concernant le décalage qui peut compromettre l'efficacité des dispositions fiscales et le souci qu'il manifeste de ne pas perdre de vue nos objectifs lointains quand nous traitons de nos problèmes immédiats. Par ailleurs, je considère comme trop pessimiste son opinion que des mesures fiscales ne devraient pas être mises en œuvre pour parer à ce qu'il appelle «des instabilités cycliques à court terme» et je ne partage pas son avis que la politique fiscale peut et doit être réduite à une formule mathématique. L'évaluation, le jugement et la souplesse doivent entrer en jeu si nous voulons réussir.

La situation actuelle requiert nettement une réduction plutôt qu'un stimulant de l'augmentation des dépenses, mais ceci pourrait changer assez rapidement. Nous visons à un rythme constant et soutenu de croissance. Nous avons l'intention de conserver à notre politique fiscale sa flexibilité et sa facilité d'adaptation aux circonstances changeantes.

Monsieur l'Orateur, si nous ne parvenons pas, d'une façon ou d'une autre, à modérer nos dépenses globales cette année, la sanction la plus immédiate que nous aurons à subir sera une augmentation inflationniste des prix. Il est déjà évident que ce danger inquiète le public et même les membres du Parlement. Voici quelques jours à peine, nous avons justement débattu cette question. Mais, en pratique, on ne peut éviter ce danger en cherchant à réglementer les prix et les salaires au sein de notre société. Nous devons nous attaquer au problème fondamental qui